L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 MARS 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE
Journal quotidien, une année d'avance..... $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance..... 5
Il ne sera pas tenu compte de souscription, sans donner lieu à un mois écoulé, si elle n'est pas renouvelée un mois avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour la première insertion, et cinquante cents par chaque insertion subséquente. Aucun avis ne sera inséré moins que d'une piastre, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, coûtent une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne portent ni pas la durée de l'insertion, et qui doivent rester pendant un mois, et doivent être suivies de cette disposition, ne seront imprimées qu'une fois, et ne seront payées que pour une insertion.
Les avis des souscripteurs aux avis et limite aux annonces, ne doivent pas de la ligne de leurs affaires.

OFFICIEL.
Par l'AVIS ci-après il paraît donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication du Journal Officiel pendant une année (1846) de tous les avis désignés dans l'Acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mots, par chaque publication et dans chaque langue.
Nlle Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.

PAQUET DE LA MALLE ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS ET BAYOU SARA
NOUVEAU ET FORT BATEAU A VAPEUR CLINTON, CAPT. RIPLEY
Continuant régulièrement de faire le service de la route, le Bateau du Bayou, le Capitaine CLINTON, partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches et mercredis, à 10 heures A. M. et quittera le Bayou Sara tous les lundis et vendredis, à 10 heures A. M. se chargeant de la malle les jours ci-dessus mentionnés.
Ce bateau, pour commodité pour le public, a été spécialement fait pour le service de la route, et le capitaine Ripley sollicite la continuation du patronage de ses amis et du public. Pour tout ou passage, s'adresser à bord.
N. B. Le même bateau, le Clinton, ira jusqu'au Fort Adams, pendant le dernier port, tous les jeudis après-midi.

PAQUEBOT RÉGULIER.
POUR OPELOUSAS, sur le bateau Plaquemine et la rivière Atchafalaya, le steamer neuf et bon marché
Bel-Air, partira pour le ports ci-dessus mentionnés, Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. P. BERTHER & Co.
Quai Vendôme.

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur BELLA.
Le steamer BELLA, capitaine Jourdan, partira pour les ports ci-dessus, tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et quittera le Bayou Sara les mercredis et samedis, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou
JOHN HALL, No. 1 Carondelet.

POUR LES ATTAKAPAS.
Directement—Le fort et bon bateau à vapeur
ST. MARK, capitaine R. Moncin, commencera son fret au bord de la rue Bienville, le mercredi 4 mars courant, à midi. Il partira le samedi suivant, pour les Attakapas, Vermilion, Pattersonville, Patterson et Brashear. Le fret et le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN HALL, No. 1 rue Carondelet.

POUR LES ATTAKAPAS.
Le bateau à vapeur INDIANA, capitaine Jourdan, partira pour les ports ci-dessus, tous les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et quittera le Bayou Sara les mercredis et samedis, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou